




DOSSIERS FERMETURE D'AGENCE

Tant que les dossiers seront toujours incomplets et ne préciserons pas notamment

- L'évaluation précise détaillée de la charge d'accueil avant/après,
- Le nombre moyen de clients suivis par conseillers proximité et affinité pour la région, et
- La projection du nombre de clients Grand Public et Cœur de cible et du nombre de CBA, CDP et CGP en proforma 4.0 après mars 2027 pour chaque agence.

Et que la charge de travail sera supérieure à l'effectif, les élus CFDT se refuseront à donner un avis.

 Par ailleurs, nous réitérons notre alerte sur le fait que cette surcharge de travail « écrite » est susceptible de caractériser un harcèlement institutionnel.



Juan-Antonio
GONZALEZ
06 67 24 54 97



Sophie
CREPEAUX
06 98 54 95 03



Stéphanie
BOUKOBZA
07 86 23 54 74



Anissa
LAIDOUNI
07 71 54 87 22



Claudine
OMS
07 61 41 04 82



Brigitte
MARQUES
DE ALMEIDA



Nadia
TEIXEIRA

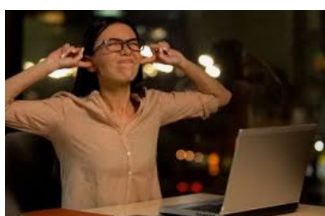


Samia
BAITARI



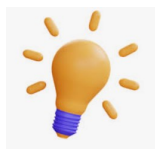
Mohamed
FARES

LE BRUIT EN OPEN SPACE



Selon l'INRS, de nombreuses enquêtes révèlent que la grande majorité des personnes qui travaillent en bureau ouvert se disent gênées ou très gênées par le bruit provenant des machines (imprimantes, climatisation, etc.), des sonneries de téléphones et surtout des conversations qui se tiennent sur le plateau.

La conséquence immédiate est la perte de concentration qui est pénalisante pour la réalisation d'une tâche de travail, suivie d'une perte de performance. Sur le long terme, cela peut se traduire par une grande fatigue et des arrêts de travail néfastes pour le salarié et l'entreprise. Il est donc nécessaire d'évaluer le bruit généré dans ces espaces.



Voici donc les propositions de vos élus CFDT

Equiper les conseillers en casques JABRA avec fonctionnalité de suppression du bruit ambiant

Evaluer la qualité de l'environnement sonore des espaces ouverts à l'aide d'un prototype d'exposimètre développé par l'INRS.

En savoir plus, cliquez-ici





TEMPS PARTIEL THERAPEUTIQUE

Nos demandes auprès de la direction, en faveur de nos collègues en temps partiel thérapeutique ont abouti.

Dès janvier 2026, les PPV et primes de participation et d'intéressement ne seront plus proratisées pour les salariés SA, et dans l'ensemble du Groupe.

Avancée majeure pour nos collègues qui ne seront plus discriminés en raison de leur état de santé.

AFFECTATION DE LA PRIME PPV



Vous avez jusqu'au 8 février 2026 minuit (heure de Paris) pour affecter la prime de 1300€ en demandant le paiement et/ou l'affectation.

Vous devez recevoir une notification par mail (ou à défaut par courrier) de la part de BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises. pour affecter votre PPV via votre espace privé « Mon Épargne Entreprise ».

Le lancement officiel de la nouvelle politique et de l'Offre Car Plus est prévu en janvier 2026. Les collaborateurs concernés seront progressivement informés & accompagnés dans la transition.

[Pour accéder à la FAQ,](#)

[Cliquez-ici](#)

MOTIV'

D'après BCEF, en moyenne, il n'y a pas de perte de revenus pour les conseillers en agence.

Mais après vos retours et nos échanges, nous doutons fortement de cette « affirmation ».

Et vous? Votre rémunération variable Motiv' a-t-elle diminuée ces dernières années?

[Répondez à notre sondage en moins de 30 secondes](#)

CONGE NAISSANCE :

un nouveau droit effectif dès juillet 2026

Pour les parents d'enfants nés ou arrivés au foyer entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2026 ou dont la date de naissance était prévue à partir du 1^{er} janvier 2026 mais qui sont nés prématurément, le congé supplémentaire de naissance pourra être mobilisé dans un délai maximum de **neuf mois à compter du 1^{er} juillet 2026, soit jusqu'au 31 mars 2027.**

A date, la direction de région nous informe n'avoir aucune information sur les modalités d'application de ce congé.



**VOS ELUS CFDT SONT À VOS CÔTÉS
POUR VOUS INFORMER, VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER.**



: [PARIS IRP CFDT IDF OUEST](#)



POLITIQUE VEHICULE BCEF